

Du 22 Octobre 2025

NOMBRE

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux octobre.

27 Le Conseil Municipal de la Commune de ROUSIES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Josiane SULECK, Maire**.

23 Conseiller(e)s en exercice : Mme SULECK Josiane, M. LEBLANC Jean-Pierre, M. FOUQUET Gérard, PELERIAUX Fabrice, Mme MAGINET Véronique, M. DEHONDT Marc, Mme DUBOIS Brigitte, Mme CUSSENOT Suzanne, Mme POTTIER Marie-Claude, Mme MOUTON Christine, Mme VERIE Nathalie, Mme LABROY Christine, M. TAVERNE Sébastien, M. LECERF Johann, M. GERMAIN Frédéric, Mme PIERARD Sophie, M. LECOQ Pierre-François, Mme TOUATI Leïla, Mme TAQUET Amandine, M. HASSELIN Bernard, Mme DEVOS Carole, Mme MAÏTREPIERRE Sylvie, Mme DUBOIS Géraldine, M. BARSOUM Marc, Mme LEBEGUE Nathalie, M. LA GUERCHE Yves, Mme BAILLY Christel.

De votants

25 Excusé(e)s avec pouvoir : Mme MOUTON Christine pouvoir à Mme PIERARD Sophie, Mme TOUATI Leïla pouvoir à Mme SULECK Josiane.

2025/0053

DESAFFECTATION ET DECLASSERMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE L'IMMEUBLE SIS 1 RUE DE LA MAIRIE.

Un scrutin a eu lieu, Mme VERIE Nathalie a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

Le Maire certifie que la convocation du Conseil a été faite le 15 Octobre 2025.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publics ;

Vu la délibération en date du 11 mars 2025, par laquelle le conseil municipal autorisait la vente de l'immeuble sis 1 rue de la mairie.

Considérant la délibération approuvée par Monsieur le Préfet en date du 10 avril 1972, par laquelle la commune était autorisée à acquérir ce bien pour l'aménagement du bureau des postes. ce bâtiment était entré dans le domaine public communal puisque dédié à un service public.

A ce jour il convient de constater la désaffectation de ce bien, parcelle AL675, et de prononcer son déclassement du domaine public.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de sa Présidente

Après en avoir délibéré à la MAJORITE par 18 Voix Pour et 7 Contre (Mme LABROY, M. HASSELIN, Mme DEVOS, Mme MAÏTREPIERRE, Mme DUBOIS G., M. BARSOUM, Mme BAILLY).

- DECIDE du déclassement de ce bien du domaine public communal et son Intégration dans le domaine privé communal,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

Suivent les signatures.

La secrétaire de séance,
Nathalie VERIE, conseillère municipale.



Fait à Rousies le 22 Octobre 2025.

La présidente de séance,
Josiane SULECK, Maire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois suivant sa publication